

Formation programme de géographie-Terminale (tronc commun) : TH 3 : L'UE dans la mondialisation : des dynamiques complexes (12-14h)

Proposition : Camille Vialatte (professeure d'histoire-géographie au lycée Colbert ; Sylvain Lancelot, professeur d'histoire-géographie au lycée Aragon-Picasso à Givors , Emmanuel Oural, professeur d'histoire-géographie au lycée Claude Bernard à Villefranche-sur-Saône, Thierry Biava, professeur d'histoire-géographie au collège J Prevert à Saint-Symphorien-d'Ozon, Christine Lauer, IA-IPR d'histoire-géographie, académie de Lyon).

Objectifs :

-aider les enseignants à s'emparer du programme de tronc commun en géographie dont la problématique globale est la mondialisation comme phénomène politique : il s'agit de comprendre ce que dit la mondialisation des rivalités, des enjeux de pouvoir en géographie.

Le choix est fait de :

-débuter le programme par le Thème 3 : « L'union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes (12-14h) ». Le programme de géographie peut être appréhendé librement et l'UE est le cadre de vie de nos élèves. Il a été largement abordé par les medias lors de la crise du COVID 19.

• Thème 3 – L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes (12-14 heures)

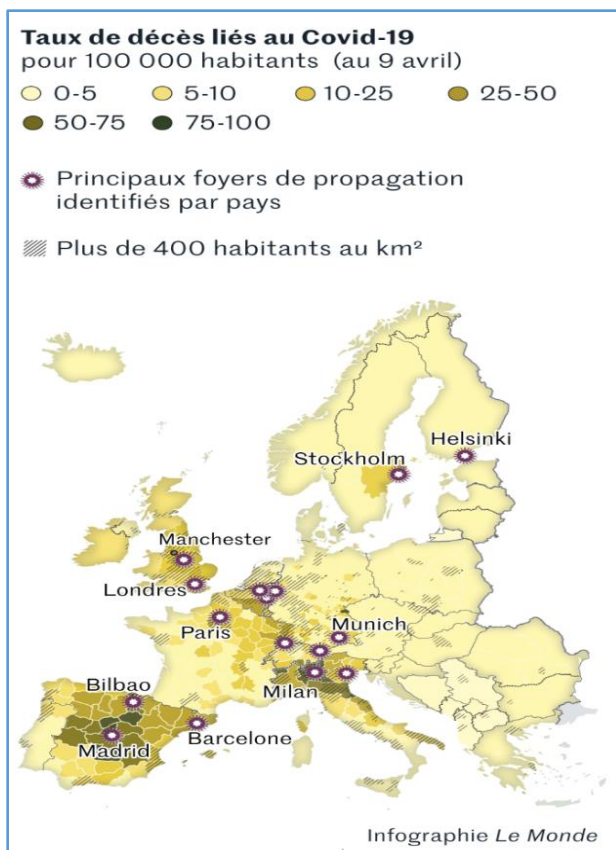
Questions	Commentaire
- Des politiques européennes entre compétitivité et cohésion des territoires. - L'Union européenne, un espace plus ou moins ouvert sur le monde.	L'Union européenne présente une grande diversité de territoires, tout en étant l'organisation régionale au degré d'intégration le plus marqué au monde. L'UE est le premier pôle commercial mondial. Elle est cependant exposée à des défis et tensions externes et internes (difficulté à établir une politique commune en matière de défense, d'immigration, de fiscalité...), ce qui limite son affirmation comme puissance sur la scène mondiale. Les politiques européennes de cohésion économique, sociale et territoriale visent deux objectifs : d'une part la réduction des inégalités territoriales, d'autre part la valorisation des atouts des territoires des États membres pour faire face à la concurrence mondiale.

- appréhender à la fois la diversité des territoires de l'UE et les défis auxquels cette organisation est confrontée en partant d'une situation concrète : ce que l'épidémie d'infection à coronavirus rend visible du fonctionnement de l'UE (atouts et fragilités, puissance, gouvernance etc.) par l'espace.

L'entrée dans ce thème a aussi pour finalité d'éprouver les compétences mobilisées- et qui devraient être acquises- en géographie en début d'année de terminale. Compétences à remobiliser et à solidifier après une longue période d'enseignement en distanciel. La démarche d'analyse est donc associée à une évaluation diagnostic au fil de l'eau.

Compétences travaillées au cours des trois exercices proposés	Notions
Connaître et se repérer -Nommer, localiser les grands repères géographiques -Utiliser l'échelle appropriée pour étudier un phénomène. Contextualiser -Mettre en relation des faits. -Mettre un événement en perspective. Conduire une démarche géographique et la justifier. -Construire et vérifier des hypothèses sur une situation géographique.	Gouvernance Inégalités Intégration et rivalités Mondialisation Puissance

1- L'UE présente une grande diversité de territoires (3h)



Cartes réalisées avec L'Observatoire du Covid-19, édité par le Groupe d'études géopolitiques de l'ENS, dont les travaux paraissent chaque jour dans Le Grand Continent- Le Monde du 12 avril 2020.

Questionnement : évaluation diagnostic

- Le thème

Quel est le thème général de la carte ?

Quelles informations le cartographe utilise-t-il pour appréhender ce thème ? Quelles autres informations aurait-il pu utiliser ?

- La légende

Quels types de figurés sont utilisés sur la carte ?

Ce choix de figurés vous semble-t-il pertinent ? Justifier votre réponse (Rappel : une carte doit permettre la localisation, la compréhension, la hiérarchisation des phénomènes, elle doit être lisible et claire)

- L'échelle

Quelle est l'échelle géographique de la carte ?

A quelle échelle sont localisés sur la carte les foyers de propagation ? (nationale, régionale).

Identifiez dans la légende un élément cartographié qui justifie le choix de cette échelle.

- Lessources

Identifiez les sources du document (auteur, publication, date, provenance des données) et évaluez leur fiabilité.

Une carte est le résultat de nombreux choix (de l'échelle, des figurés, des informations à cartographier). Sa lecture doit donc toujours s'accompagner d'une démarche critique.

Exercice 2 : Décrire la carte pour comprendre les inégalités territoriales et raisonner (travail en groupe-évaluation diagnostic 2)

- Nommez sur la carte :

Les pays de l'Union européenne dans lesquels les villes sont localisées.

Les pays qui ne sont pas membres de l'UE.

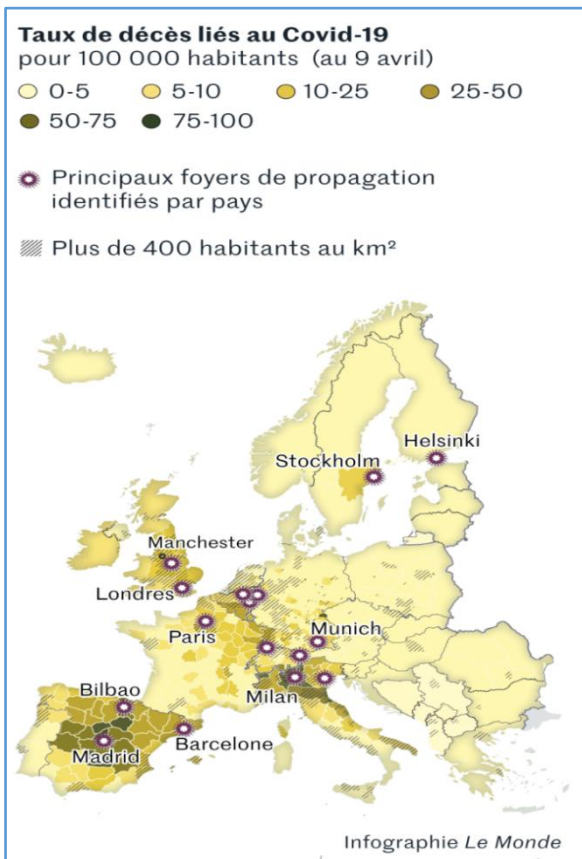
- Décrire le phénomène

Localisez et nommez les régions les plus touchées par le Covid-19 d'après la carte.

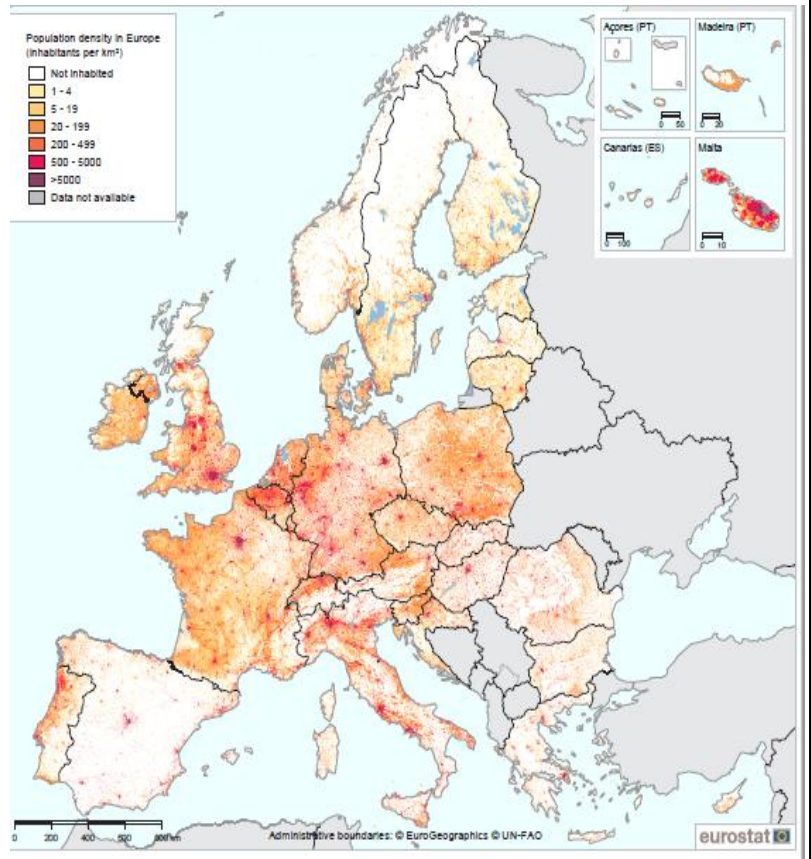
- Formulez des hypothèses permettant d'expliquer les inégalités spatiales à l'échelle de l'UE dans le contexte de propagation du COVID 19 et les vérifier.

Hypothèse 1 : Hypothèse démographique: les fortes densités aggravent la propagation de l'épidémie.

Carte 1



Carte 2 : Carte des densités dans l'UE



Questions :

Encerclez sur la carte 1 les zones géographiques les plus touchées par l'épidémie.

Encerclez sur la carte 2 les zones géographiques les plus peuplées.

Que constatez-vous ? (points communs-différences)

Hypothèse 2 : la densité et la promiscuité caractéristiques du mode de vie urbain ? Travailler à

l'échelle locale : Bergame, un entre-deux territorial. Bergame : ni une métropole ni une simple ville moyenne environnée d'un pays rural

<https://www.metropolitiques.eu/Pourquoi-Bergame-Le-virus-au-bout-du-territoire.html>

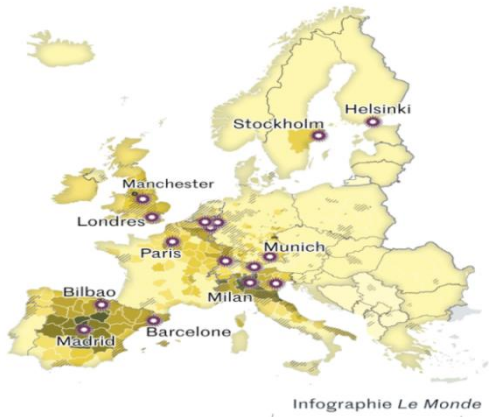
Hypothèse 3 : Les mobilités des hommes font circuler le virus. Les couloirs de circulation sont des vecteurs de propagation de l'épidémie. Les régions les plus connectées au monde sont donc particulièrement meurtries.

Taux de décès liés au Covid-19
pour 100 000 habitants (au 9 avril)

0-5 5-10 10-25 25-50
50-75 75-100

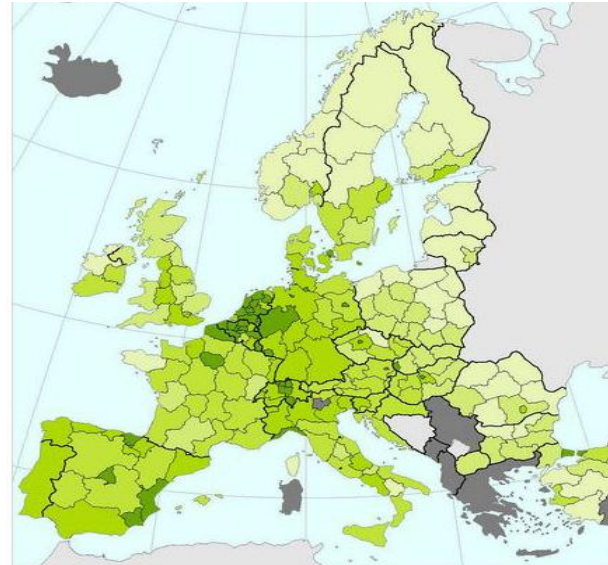
Principaux foyers de propagation identifiés par pays

Plus de 400 habitants au km²



Peut-on établir un lien entre la forte densité du réseau de communication et le niveau élevé des décès liés à la COVID-19 ? Pourquoi ?

Densité en autoroutes (en km d'autoroute pour 1000 km²), en 2018.



Source: EUROSTAT - GISCO - 05/2020

0 200 400 600 800 km

Données non disponibles

Hypothèse 4 : socioéconomique: l'épidémie a surtout frappé les **grandes métropoles** d'Europe de l'Ouest, cœur du dynamisme économique européen.

Taux de décès liés au Covid-19
pour 100 000 habitants (au 9 avril)

0-5 5-10 10-25 25-50
50-75 75-100

Principaux foyers de propagation identifiés par pays

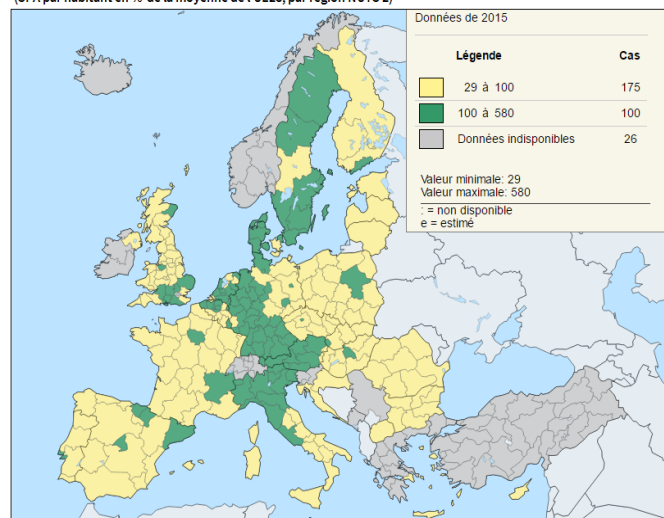
Plus de 400 habitants au km²



Infographie Le Monde

A quel type d'espaces correspondent les principaux foyers de propagation identifiés par pays ?

Produit intérieur brut régional
(SPA par habitant en % de la moyenne de l'UE28, par région NUTS 2)



© Association EuroGeographics pour les frontières administratives

Source: Eurostat 2017

Synthèse collective : la propagation de la crise du corona virus fait apparaître dans l'UE de grandes inégalités territoriales malgré la mise en œuvre de politiques de rééquilibrage (évaluation diagnostique3)



1-des régions inégalement intégrées à l'espace européen

2-Des régions inégalement reliées entre elles et au reste du monde.

3-les régions ou Etats bénéficiant des politiques de rééquilibrage (aide du manuel)

Ressources : [Sébastien Bourdin](#), enseignant-chercheur en géographie (professeur associé) - École de Management de Normandie, Département Economie des Territoires et Développement Durable Les défis de la future politique régionale européenne 2014-2020 : on prend les mêmes et on recommence ?

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/territoires-europeens-regions-etats-union/corpus-documentaire/politique-regionale-europeenne-2014-2020>

2-L'UE : les défis de l'intégration à l'échelle des Etats membres (3-4h) : la problématique des frontières terrestres et maritimes dans le contexte de la crise sanitaire.

Problématique : Dans quelle mesure la crise sanitaire liée à la COVID-19 a-t-elle remis en cause le fonctionnement de l'UE ?

ANALYSER LES DOCUMENTS

- 1) Doc. 1 : Les frontières de l'espace Schengen coïncident-elles avec celles de l'UE ? Pourquoi ?
- 2) Doc. 2a : Pourquoi Ursula von der Leyen a-t-elle critiqué le choix de certains Etats membres de fermer leurs frontières ?
- 3) Doc. 2b : Pourquoi la Commission n'a-t-elle pas pu imposer sa décision aux Etats membres ?
- 4) Doc. 2b : Quelles décisions communes ont pris les Etats réunis lors du Conseil européen quant à la gestion des frontières ?
- 5) Doc. 3 : Pourquoi peut-on dire qu'il existe une forme de solidarité au sein de l'UE ?

CONFRONTER LES DOCUMENTS

- 1) Mettez en évidence les dynamiques transfrontalières évoquées par les documents. Montrez qu'elles témoignent du haut niveau d'intégration de l'UE.

Schengen

L'espace Schengen

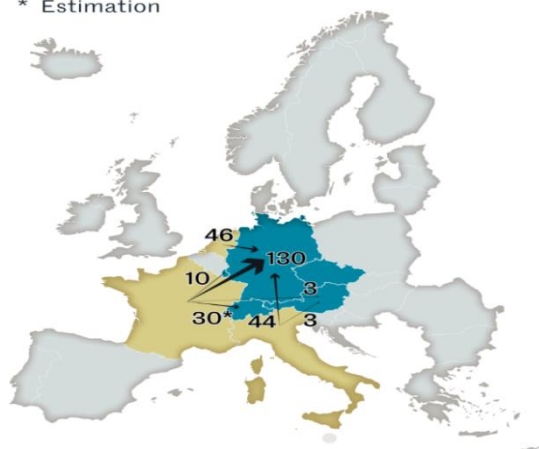
- L'espace Schengen (EU)
- L'espace Schengen (hors-EU)
- Pays candidats à l'espace Schengen
- Les pays européens hors de l'espace Schengen



Doc 1 : Source : eurostat :

<https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/security/20190612STO54307/schengen-comprendre-l-espace-europeen-sans-frontieres>

- Pays accueillant des patients d'autres pays européens
- Etats d'origine des patients
- * Estimation



Infographie Le Monde

Doc 1 Source : cartes réalisées avec l'Observatoire du Covid-19, édité par le Groupe d'études géopolitiques de l'ENS, dont les travaux paraissent chaque jour dans Le Grand Continent- Le Monde du 12 avril 2020

Doc 2a : Frontières

Face à la propagation de l'épidémie en Europe, certaines frontières intérieures ont été fermées dans la précipitation, sans action coordonnée. Dans les deux premières semaines du mois de mars, au moins neuf pays, dont la Pologne, l'Espagne et la Hongrie, ont fermé leurs frontières. Un choix critiqué par Ursula von der Leyen, qui estimait que seuls "certains contrôles aux frontières pouvaient être justifiés". La fermeture partielle des frontières de l'Allemagne avec cinq pays, dont la France, le 15 mars, a changé la donne. Le lendemain, l'Union a annoncé la fermeture des frontières extérieures pour au moins trente jours. Une décision toutefois soumise au bon vouloir des Etats membres, libres de l'appliquer ou non.

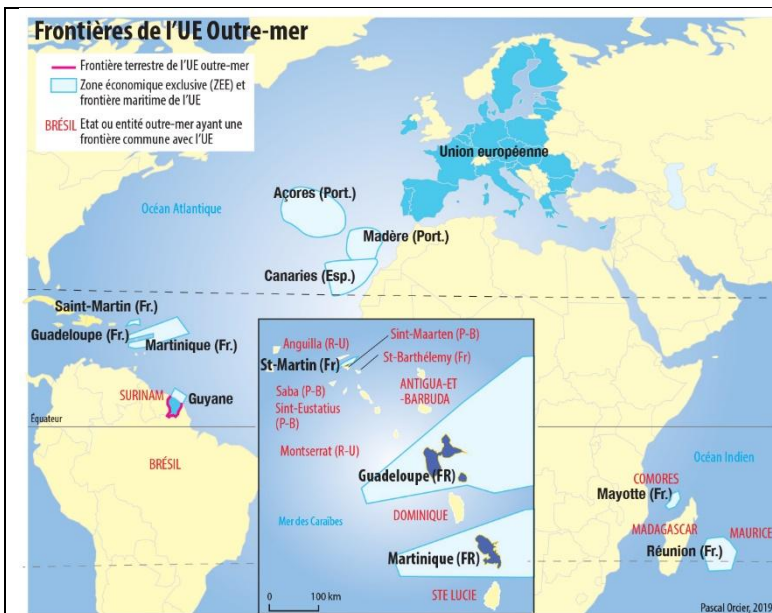
Source : France info

Document 2b

« Dans l'Union européenne, lors du Conseil européen du 17 mars 2020, 30 États ont décidé ensemble de restreindre de manière temporaire l'accès aux frontières extérieures de l'Union et de l'espace Schengen (sauf l'Irlande), avec des mesures variables pour les travailleurs frontaliers et saisonniers. Le fondement en est le constat, partagé par toute l'Union européenne, que dans les régions d'interactions fortes pour les Européens (Amérique du Nord, Proche Orient, Afrique, Russie) le SARS-coV-2 est apparu ou a été traité plus tardivement. La délivrance de visas a été suspendue. Pour les frontières intérieures, l'enjeu a été de trouver une gestion harmonisée du rétablissement des contrôles sanitaires, qui ont été établis par 27 pays. Pour la France, ces restrictions s'appliquent aux frontières terrestres jusqu'au 31 octobre 2020, ainsi qu'aux collectivités d'outre-mer. Il s'agit de mesures provisoires, qui n'ont pas entravé la prise en charge de patients français par les hôpitaux du Bade-Wurtemberg et du Luxembourg, forme inédite de coopération transfrontalière. Rappelons ici que les sujets de santé publique ne sont pas une compétence de l'Union et qu'ils relèvent de la seule responsabilité nationale. Les reproches adressés à la Commission sont donc sans fondement juridique. Mais en dépit des différences d'organisation et de culture, les gouvernements s'inspirent des bonnes pratiques de leurs voisins. L'hôpital de Cerdagne, mis en service en 2014 à la frontière franco-espagnole, est le seul groupement européen de coopération territoriale ; il offre des services d'urgence à une population de 32 000 personnes, et quatre fois plus en saison touristique.

Source : Michel Foucher : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/eclairage/pandemie-de-covid-19-regards-croises-de-geographes>

Autre exemple : FRONTEX : le cas des frontières maritimes.



Document 1

Pascal Orcier, *Frontières et territoires frontaliers en Europe : une visite guidée*, Géoconfluences, 11/06/2019

Questions :

Mettre en relation 2 documents

- **Caractériser et localiser les différentes frontières de l'UE. Vous montrerez de quelle manière l'UE s'engage dans une gestion commune de ses frontières.**
- **Quelles tensions et difficultés dans la gestion commune de ces frontières révèle le doc. 2 ?**

Document 2 :

La commission des affaires européennes du Sénat a entendu, le 8 avril 2020, par audioconférence, Fabrice LEGGERI, directeur exécutif de Frontex, agence européenne chargée de la sécurité des frontières extérieures de l'Union européenne (UE). Les sénateurs ont interrogé le directeur sur la façon dont Frontex avait adapté ses missions à la fermeture des frontières européennes et à la période de confinement actuelle, sur l'évolution récente des flux migratoires, sur la situation à la frontière gréco-turque, et enfin sur les moyens alloués à Frontex pour remplir ses missions, en particulier mettre en place le corps européen de 10 000 gardes-frontières et gardes-côtes annoncé pour 2027. Fabrice LEGGERI a indiqué que Frontex devait actuellement gérer une double crise : sanitaire, avec les contrôles imposés par l'épidémie de Covid-19, et géopolitique, avec la pression migratoire qu'exerce la Turquie sur l'Union européenne en ne régulant plus le flux migratoire à la frontière, au mépris de l'accord conclu en 2016. Fin février-début mars, 20 000 migrants hébergés en Turquie se sont ainsi présentés aux frontières terrestres et maritimes grecques : moins de 2 000 – et non pas 150 000 comme allégué par les autorités turques – les ont franchies, dans un contexte parfois violent tout à fait inédit. Les autorités grecques ont été très réactives, et, avec l'appui de l'UE, la situation est aujourd'hui maîtrisée. [...] Fabrice LEGGERI a indiqué que les flux migratoires avaient logiquement diminué dans le contexte actuel de confinement de la majorité de la population mondiale, mais qu'il était trop tôt pour évaluer l'effet de l'épidémie sur leur évolution de moyen terme. Des sorties de crise à des dates différentes selon les régions du monde devront en tout cas conduire à renforcer les contrôles sanitaires aux frontières extérieures de l'Europe pour ne pas relancer l'épidémie quand elle sera en voie de résorption dans l'UE. Source : Sénat.fr

Synthèse : une organisation régionale au degré d'intégration marqué mais soumise à des tensions internes.

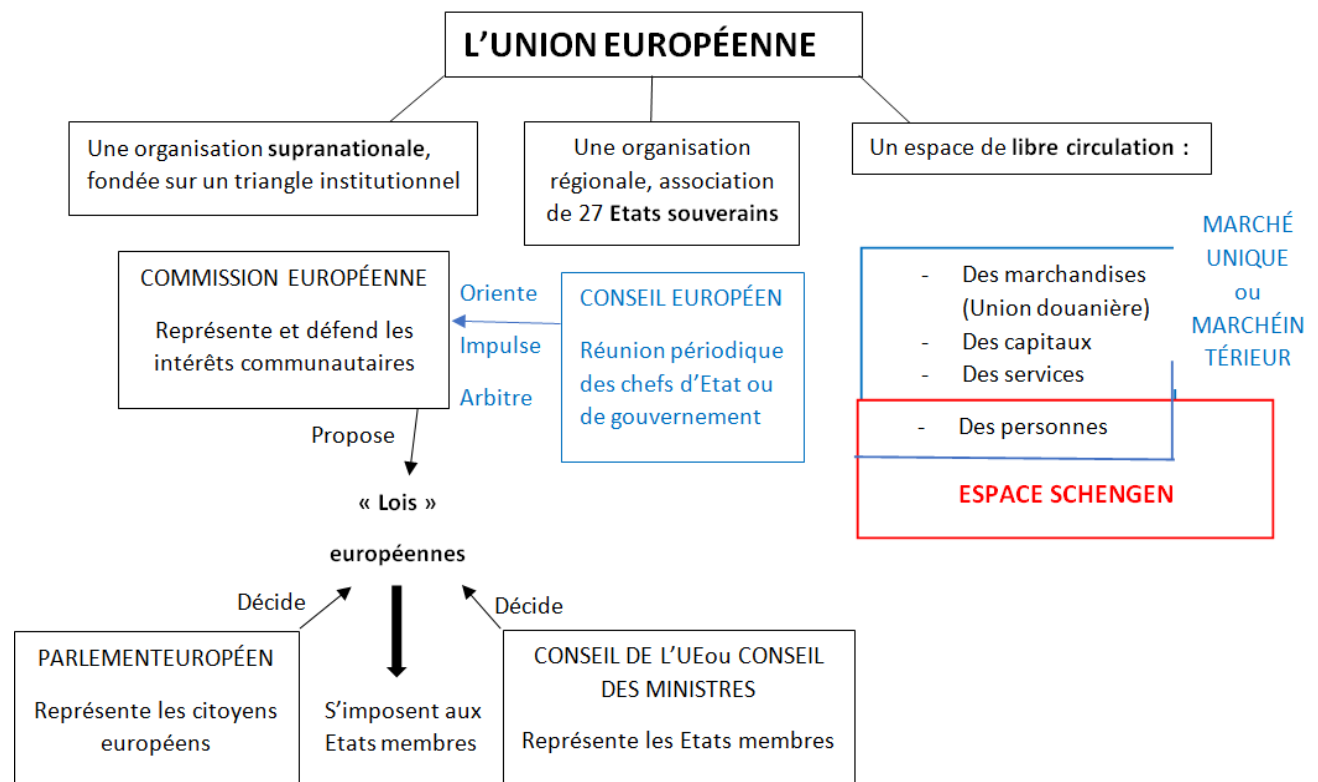
Ecrire en géographie (exercice accompagné)

vous montrerez, en vous appuyant sur la crise du covid-19, les difficultés de la mise en œuvre d'une politique commune dans la gestion des frontières maritimes

-vous penserez à caractériser les frontières de l'UE en distinguant les frontières externes et internes

-vous exposerez les difficultés d'une politique commune les concernant en vous appuyant sur la crise du Covid19

Pour vous aider :



Ressource : Denis Duez, **Libre circulation, contrôles aux frontières et citoyenneté, Les frontières européennes reconsidérées, Belgeo, revue belge de géographie** : <https://journals.openedition.org/belgeo/16701>

3-Les défis de la puissance : l'affirmation de l'UE dans le monde (2-3h)

Un pôle commercial majeur



Source : <https://www.touteurope.eu/actualite/le-commerce-exterieur-de-l-union-europeenne.html>

Quels défis

« La diplomatie européenne s'essaie, comme tous les experts, à la prospective. Un exercice périlleux par temps de pandémie, sans horizon clair sur une sortie de crise. Dans une analyse datée du 8 avril, dont *Le Monde* a eu connaissance, le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) s'est penché sur l'impact géopolitique du Covid-19. Le document de trois pages est destiné à nourrir la réflexion du Comité politique et de sécurité, qui réunit les ambassadeurs des Etats membres (...).

La pensée bruxelloise a été bousculée par la pandémie. La doxa libérale classique a fait place à une autoévaluation inquiète, partagée à Paris et à Berlin. Il s'agit dorénavant de renforcer « la souveraineté stratégique » de l'UE, une expression que l'on retrouve régulièrement dans les propos publics du président français, Emmanuel Macron. « La pandémie a mis au jour les vulnérabilités systémiques critiques de l'UE, dont certaines étaient connues (numérique) et d'autres sont devenues plus visibles (pharmaceutique/médicaments) »,...

Outre la réduction de ces dépendances extérieures, les diplomates européens évoquent la nécessité de participer activement à la lutte des récits, entre modèles autoritaires et démocratiques. Curieusement, ni la Chine ni la Russie ne sont même mentionnées dans ce paragraphe, une pudeur qui exprime en creux les divergences d'approche européennes. Il s'agit de montrer qu'« efficacité et ouverture peuvent se combiner »,

précise le texte. « *L'UE devrait envisager d'investir dans une campagne majeure de diplomatie publique, à la fois pour affronter la désinformation et le populisme et pour promouvoir les forces de notre modèle dans un effort coordonné avec les Etats membres et d'autres partenaires dans le même esprit.* ». Enfin, le SEAE suggère de promouvoir l'expertise scientifique dans les prises de décision internationale et de défendre les droits individuels par le biais des ONG soutenues par l'UE. Mais rien n'est dit sur la nécessité d'assurer d'abord cette promotion sur le plan intérieur, alors que deux Etats membres, la Hongrie et la Pologne, profitent de la crise sanitaire pour évider les normes démocratiques.

Source : Coronavirus : l'UE craint de se retrouver « entre le marteau et l'enclume » de la Chine et des Etats-Unis, Le Monde du 24 avril 2020.

Questionnement :

- 1- Citez les vulnérabilités de l'UE mentionnées par cet extrait d'article
- 2- Citez les atouts que l'UE souhaite promouvoir à l'échelle mondiale.

OU

La crise du COVID-19 qui a sidéré le monde, ne constitue-t-elle pas l'un de ces bouleversements majeurs qui peuvent changer le visage de la planète ? L'histoire nous le dira. Quoi qu'il en soit, elle impose à l'Union européenne un questionnement sur ses valeurs fondatrices : solidarité, dignité de l'être humain, liberté, démocratie, État de droit et paix.

Cette crise sanctionne une triple rupture, rupture du monopole de l'Occident sur l'histoire du monde, rupture du leadership américain hérité de la Deuxième Guerre mondiale et rupture avec une globalisation (...).

La crise du COVID-19 a mis la solidarité européenne à l'épreuve, en faisant resurgir initialement les égoïsmes nationaux. Cependant, la Commission européenne a réagi dès le 28 janvier en activant le mécanisme de réaction en cas de crise. Elle a réuni des fonds publics et privés pour financer la recherche sur les vaccins, les diagnostics et les traitements ; elle a créé une réserve commune de matériel médical ; elle a contribué au rapatriement de nombreux Européens bloqués à l'étranger. La solidarité entre les pays s'est finalement exprimée au niveau du transport médical et de l'accueil de patients dans les hôpitaux non surchargés.

L'Union européenne a maintenant la responsabilité de soutenir activement la relance économique, non pas avec un nouveau Plan Marshall qui viendrait de l'extérieur, mais avec des fonds européens. Des initiatives sont en cours pour compenser ce qui est déjà annoncé comme une chute vertigineuse, une baisse de 7,4 % du PIB de l'UE pour 2020, selon la Commission européenne. La priorité sera donnée à juste titre à la sécurité sanitaire et à l'emploi. Par ailleurs, les enjeux de préservation de la planète, au-delà des changements nécessaires des comportements individuels, vont aussi s'inscrire dans le contexte général et peser sur l'ensemble des contraintes budgétaires de nos pays(...).

La sécurité sanitaire fera partie des premières initiatives(...). Si la menace biologique, aujourd'hui concrétisée par le COVID-19, faisait partie des menaces potentielles depuis des décennies, elle n'avait pas fait l'objet de mesures concrètes d'anticipation. Cette crise imprévue a révélé notre vulnérabilité. Elle a été mise à profit par certains pays pour éprouver nos moyens de protection, accroître les cyberattaques et la désinformation afin de fragiliser la cohésion européenne, et contester les organisations et les traités internationaux. Elle est l'occasion pour les groupes terroristes comme Daech de relancer leur action, voyant dans la pandémie le signe d'une punition divine. L'instabilité et l'incertitude croissent : il n'y a plus d'espace protégé(...)! Dans cette situation alarmante, l'Europe doit se fixer un cap. Un nouveau cadre de la politique de défense et de sécurité commune doit être établi, en prenant en compte le territoire européen, car nombre de crises à venir impacteront directement notre sol. En d'autres termes, l'Europe pourra faire valoir à l'échelle du continent que la défense et la sécurité sont indivisibles et que la résilience de ses États est l'un de ses objectifs majeurs.

Il ne s'agit pas de déposséder les États membres de leur responsabilité en matière de défense, mais de permettre aux Européens de réaliser que leur destin est commun et doit nourrir la volonté de « vivre ensemble ». Comment imaginer que l'Union européenne ne puisse pas jouer un rôle plus important d'anticipation stratégique, de partage de l'information, de coordination de la réponse, puis de remontée en puissance ? Cette inflexion impliquera plus de moyens partagés, notamment la création d'un espace de confiance, où s'échangeront l'analyse des risques, ainsi que les réponses que pourrait apporter l'Union avec le concours des États membres. Dans cette perspective, Bruxelles devra enfin disposer d'une véritable capacité

opérationnelle intégrée de planification et de gestion de crise multisectorielle, avec une chaîne de commandement militaire dotée de sa personnalité propre.

Pour contrer les conséquences de la crise économique à venir, les États doivent arrêter collectivement des mesures incitatives dans le domaine de la sécurité et de la défense (...). Les mesures incitatives proposées, dont certaines sont en cours de mise en place au sein de la Commission européenne, sont de trois ordres : le Fonds européen de défense, un fonds de relance général et un plan de relance industrielle dédié.

Le Fonds européen de défense, dont le principe a déjà été acté par les États membres, devra être suffisamment doté financièrement pour encourager la coopération européenne et dynamiser la compétitivité et la capacité d'innovation de l'industrie de défense européenne. L'autonomie industrielle de défense européenne en dépend. Le montant doit être voté prochainement dans le cadre du budget pluriannuel 2021-2027 de l'Union. Le fonds de relance, évoqué par la Commission, pourra apporter des moyens financiers considérables et solidaires au rétablissement des économies les plus affectées dans l'Union et au redémarrage de l'économie européenne dans son ensemble.

Enfin, un plan de relance industrielle, dédié au secteur de la défense et de la sécurité au sein de l'UE, devrait venir en complément. Il s'articulerait en deux phases : dans l'immédiat, un plan de sauvegarde des entreprises ; par la suite, un financement dédié à l'achat d'équipements stratégiques. Certains de ces équipements pourront être directement acquis par l'Union européenne elle-même, en priorité des systèmes de surveillance terrestres ou spatiaux, à l'image de ce qui a été décidé en 2007 pour le programme Galileo, des moyens de transport stratégique, des avions ou navires logistiques, voire des moyens sanitaires.

Source : Tribune Euro-Défense France publiée sur le site de l'IRIS.

Questionnement :

Complétez le tableau

Les déséquilibres géopolitiques nés de la crise du COVID-19	Les chantiers de l'UE face à ces menaces	Les atouts de l'UE

CCL : Un thème 3 qui en abordant l'Union européenne (UE) propose une géographie re-politisée, par l'accent mis sur le rôle des acteurs politiques dans l'organisation de l'espace, par l'analyse de sa puissance à l'échelle mondiale.

Question spécifique sur la France

Question spécifique sur la France	Commentaire
La France : les dynamiques différenciées des territoires transfrontaliers.	Les territoires transfrontaliers se caractérisent par des échanges et des mobilités de part et d'autre de la frontière. L'Union européenne encourage les coopérations transfrontalières, en assurant notamment la libre circulation et en instituant un cadre réglementaire. Elle finance des projets et des équipements transfrontaliers par des programmes spécifiques. Les territoires transfrontaliers ont cependant des dynamiques différenciées.

→ percevoir à une autre échelle le fonctionnement de l'UE (3-4h) : Comment l'UE favorise-t-elle les atouts de ses territoires dans le contexte de la mondialisation ?

Première étape : étude de cas. (1h30)

Les dynamiques du territoire transfrontalier du Rhin-supérieur

Se repérer : identifier, sur la carte, le territoire du Rhin-Supérieur et nommer les trois pays formant ce territoire (noter la particularité de la Suisse qui n'appartient pas à l'UE mais appartient à l'espace Schengen)

Identifier les équipements transfrontaliers : de quels domaines relèvent-ils ?

- Un exemple de coopération : EuroAirport



Document 1a : Chronologie de la construction et du développement d'EuroAirport d'après

<https://www.euroairport.com/fr/euroairport/entreprise/autoprotrait/presentation.html>

Mai 1945 : Accord de principe au terme duquel la France met à disposition les terrains sur lesquels la Suisse construirait pistes et bâtiments.

Doc 2 a: d'après

<https://www.euroairport.com/fr/euroairport/entreprise/autoprotrait/presentation.html>

8 mai 1946 : Après 2 mois de travaux, inauguration des premières infrastructures après avoir accueilli le premier avion civil le 2 mai.

4 juillet 1949 : Signature de la Convention internationale entre les deux pays, à Berne. Les Autorités décident la construction des premières infrastructures provisoires.

1970 : Inauguration du terminal passager d'une capacité de 1 million de passagers par an.

1978 : Extension des pistes pour accueillir tous les types d'avions

1987 : Introduction de la marque EuroAirport Basel-Mulhouse-Freiburg

1996 : Attribution de la distinction de meilleur Aéroport Régional européen

2002-2005 : Construction et inauguration de nouveaux terminaux passagers

Doc 1b

- Les acteurs du projet

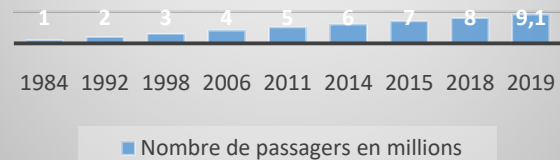
Réseau Ferré de France est propriétaire et gestionnaire du réseau ferroviaire français. Dans le cadre du projet, Réseau Ferré de France est maître d'ouvrage des études sur la nouvelle ligne et la nouvelle gare créée au droit de l'aéroport.

La Région Alsace est autorité organisatrice des transports ferroviaires régionaux de voyageurs (TER Alsace). Dans le cadre du projet, la Région Alsace décidera, en collaboration étroite avec les autorités organisatrices des transports suisses, et le cas échéant allemandes, du service de trains régionaux desservant la nouvelle gare.

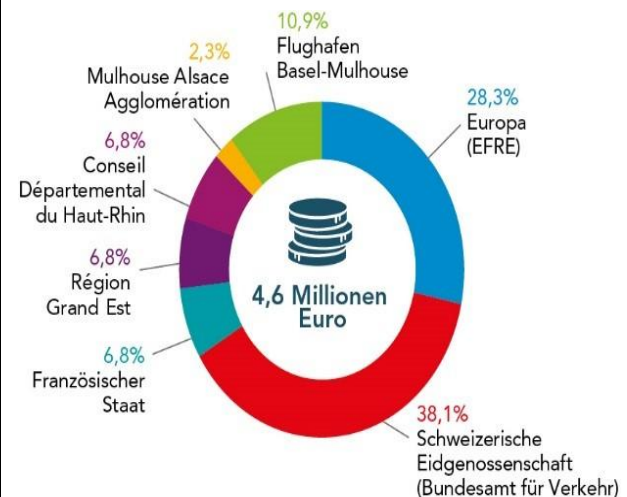
L'Aéroport de Bâle-Mulhouse, régi par une convention franco-suisse, est propriétaire et gestionnaire des infrastructures aéroportuaires. Dans le cadre du projet, l'Aéroport de Bâle-Mulhouse est maître d'ouvrage des études sur l'intégration de la nouvelle gare sur le site aéroportuaire.

<http://www.eapbyrail.org/fr/telechargements/categorie/23-les-documents-anterieurs/>

Evolution du nombre de passagers de l'EuroAirport



2b : Le financement des études actuelles est basé sur une clé de répartition transfrontalière :



EFRE : Fonds européen de développement régional (FEDER)

Questions

Se repérer :

Localiser, sur la carte, les trois villes desservies par cet aéroport.

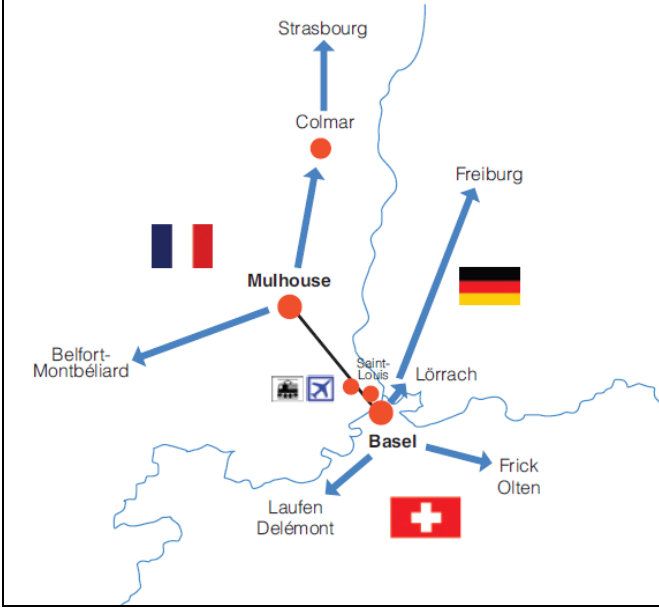
Contextualiser :

Identifier les étapes principales du développement de l'aéroport.

Identifier les acteurs principaux dans le développement de l'aéroport et leur rôle.

CCL : montrez à travers cet exemple comment l'UE encourage la coopération transfrontalière

▪ **Promouvoir les mobilités interrégionales**

Les liaisons régionales possibles à partir de la nouvelle gare de l'EuroAirport  Sources doc 3 et 4 : d'après http://www.eapbyrail.org/fr/telechargements/categorie/23-les-documents-antérieurs/ Questions : -Identifier sur la carte les villes et les régions connectées par les infrastructures de transports. -Identifier les objectifs et les effets.	Doc 4 : . <u>Une nouvelle infrastructure comprenant :</u> . une gare au contact immédiat de l'aérogare. . une section de voie ferrée d'environ 6 km desservant l'aérogare, en dérivation de la ligne Strasbourg-Mulhouse-Bâle existante <u>Le service rendu</u> Une desserte envisagée par des trains régionaux (TER, TER 200 et S-Bahn) avec, à l'heure de pointe : 6 trains/heure/sens en provenance et à destination de Bâle 4 trains/heure/sens en provenance et à destination de Mulhouse dont 2 poursuivant jusqu'à Strasbourg <u>Les effets du projet</u> Des relations directes, avec un temps de parcours amélioré : - Bâle-EuroAirport : gain de 10 minutes environ - Mulhouse-EuroAirport : gain de 20 minutes environ Les liaisons régionales possibles à partir de la nouvelle gare de l'EuroAirport. Objectifs : - offrir aux passagers aériens et aux salariés de la zone d'emploi de l'aéroport une alternative efficace à la voiture, avec des temps de transport raccourcis et fiabilisés. - contribuer au développement du territoire trinational du Rhin Supérieur en confortant la compétitivité de l'aéroport.
---	--

Conclusion : L'EUROAIRPORT BASEL-MULHOUSE-FREIBURG en chiffres

« EuroAirport Basel-Mulhouse-Freiburg » est la marque commerciale de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

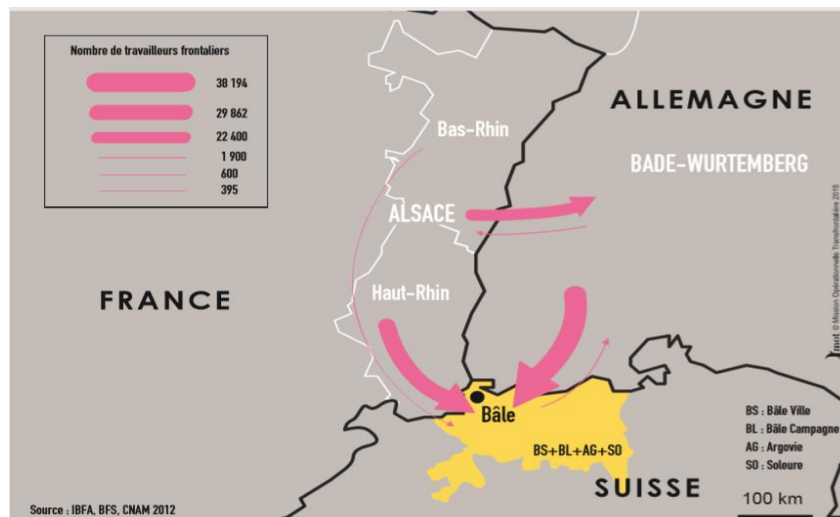
- Seul aéroport au monde à statut binational (Suisse-France) – 2 membres allemands associés au Conseil d'administration
- Situé en Alsace
- 3^e aéroport de Suisse, 7^e de France
- Aéroport desservant l'ensemble de la région trinationale du Rhin Supérieur, espace urbain dense (6 millions d'habitants) au fort potentiel économique : Suisse du Nord-Ouest, Alsace, Land du Bade-Wurtemberg

- Une vocation européenne : 90 % des vols vers l'Europe de l'Ouest
- 2^e zone d'emploi du Haut-Rhin, près de 6 000 emplois directs sur le site aéroportuaire
- Pôle économique spécialisé dans la maintenance et l'aménagement intérieur des avions
- 20 000 personnes se rendent ou quittent chaque jour l'EuroAirport

→ **transition : cette coopération a permis aux mobilités et aux échanges de se développer afin de construire un véritable territoire transfrontalier.**

- La mobilité des travailleurs transfrontaliers au cœur du territoire du Rhin-Supérieur

Doc. 1 : les flux de navetteurs

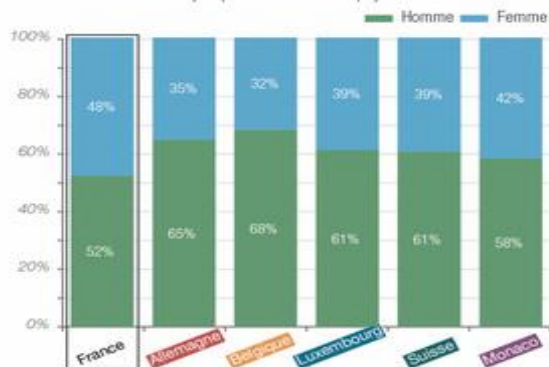


MOT (Mission opérationnelle transfrontalière), www.espaces-transfrontaliers.org

Doc2 : caractéristiques des navetteurs

Plus d'hommes que de femmes chez les travailleurs transfrontaliers

Profil des frontaliers* français par sexe et selon le pays de destination en 2013



* Les frontaliers sont les actifs occupés résidant dans une zone d'emploi située à moins de 60km des frontières des cinq pays sélectionnés.



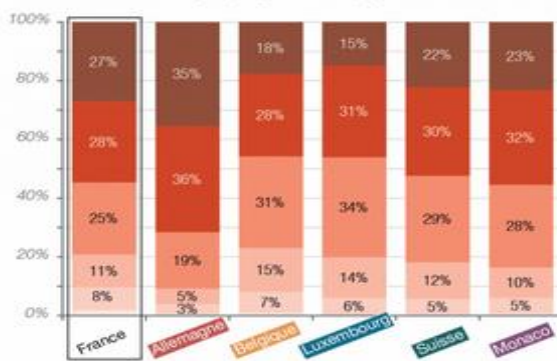
POUR MIEUX COMPRENDRE

La colonne « France » désigne la part des travailleurs vivant dans les zones frontalières françaises et exerçant leur activité en France. La colonne « Allemagne » désigne la part des travailleurs vivant dans les zones frontalières françaises et exerçant leur activité en Allemagne.

SOURCES : INSEE RP 2013 - ÉVALUATION - DDT - DDT

Des actifs globalement jeunes, sauf vers l'Allemagne

Profil des frontaliers* français par âge et selon le pays de destination en 2013



Tranches d'âge (en année)

- 15 à 19
- 20 à 24
- 25 à 29
- 30 à 39
- 40 à 49
- 50 ans et plus

* Les frontaliers sont les actifs occupés résidant dans une zone d'emploi située à moins de 60km des frontières des cinq pays sélectionnés.

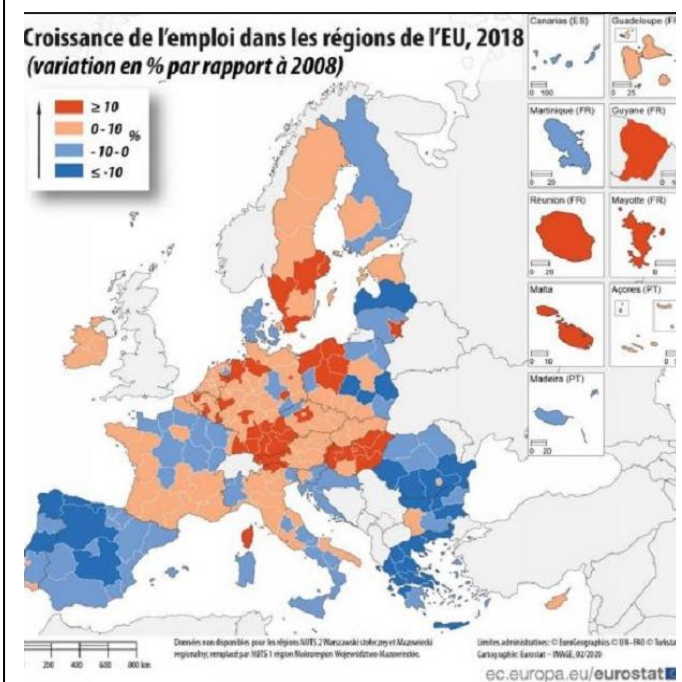


POUR MIEUX COMPRENDRE

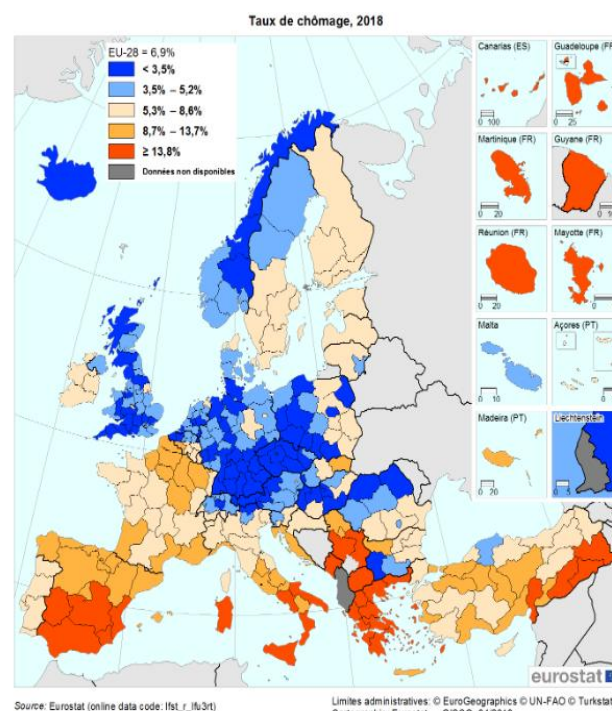
La colonne « France » désigne la part des travailleurs vivant dans les zones frontalières françaises et exerçant leur activité en France. La colonne « Allemagne » désigne la part des travailleurs vivant dans les zones frontalières françaises et exerçant leur activité en Allemagne.

SOURCES : INSEE RP 2013 - ÉVALUATION - DDT - DDT

Doc3 : l'emploi dans les régions de l'UE



Doc 4 : Taux de chômage 2018- Eurostat



Conduire une démarche géographique

Décrire le phénomène (doc. 1 et 2):

Identifier les territoires les plus attractifs pour les travailleurs dans cette région transfrontalière.

Identifier les régions d'où proviennent les flux les plus importants de travailleurs transfrontaliers

Caractériser les navetteurs français. Peut-on distinguer plusieurs profils, en fonction de quel(s) critère(s) ?

Expliquer le phénomène (doc. 3 et 4) :

A l'aide de l'analyse des documents fournis, identifier les raisons permettant d'expliquer ces flux inégaux.

CCL : peut-on qualifier la frontière entre ces trois pays d'interface dynamique ? (Notion à revoir : interface)

Deuxième étape : de l'étude d'un exemple spatialisé à la généralisation

Des territoires transfrontaliers aux dynamiques différenciées

Conduire une démarche géographique :

A travers l'exemple choisi, les élèves ont pu identifier des facteurs de dynamisme dans une région transfrontalière (mobilité, coopération...).

Pour appréhender la variété des dynamiques des territoires transfrontaliers à l'échelle nationale, il faut voir si ces facteurs sont généralisables ou non aux autres territoires transfrontaliers et donc les confronter à d'autres territoires.

→ Retrouve-t-on les mêmes dynamiques et les mêmes facteurs dans d'autres régions transfrontalières ?

Pour répondre à ce questionnement, on pourra s'appuyer sur d'autres exemples précis de régions transfrontalières, présentant des dynamiques différentes et sur des documents à l'échelle nationale ou européenne.

CCL :

Construire une argumentation :

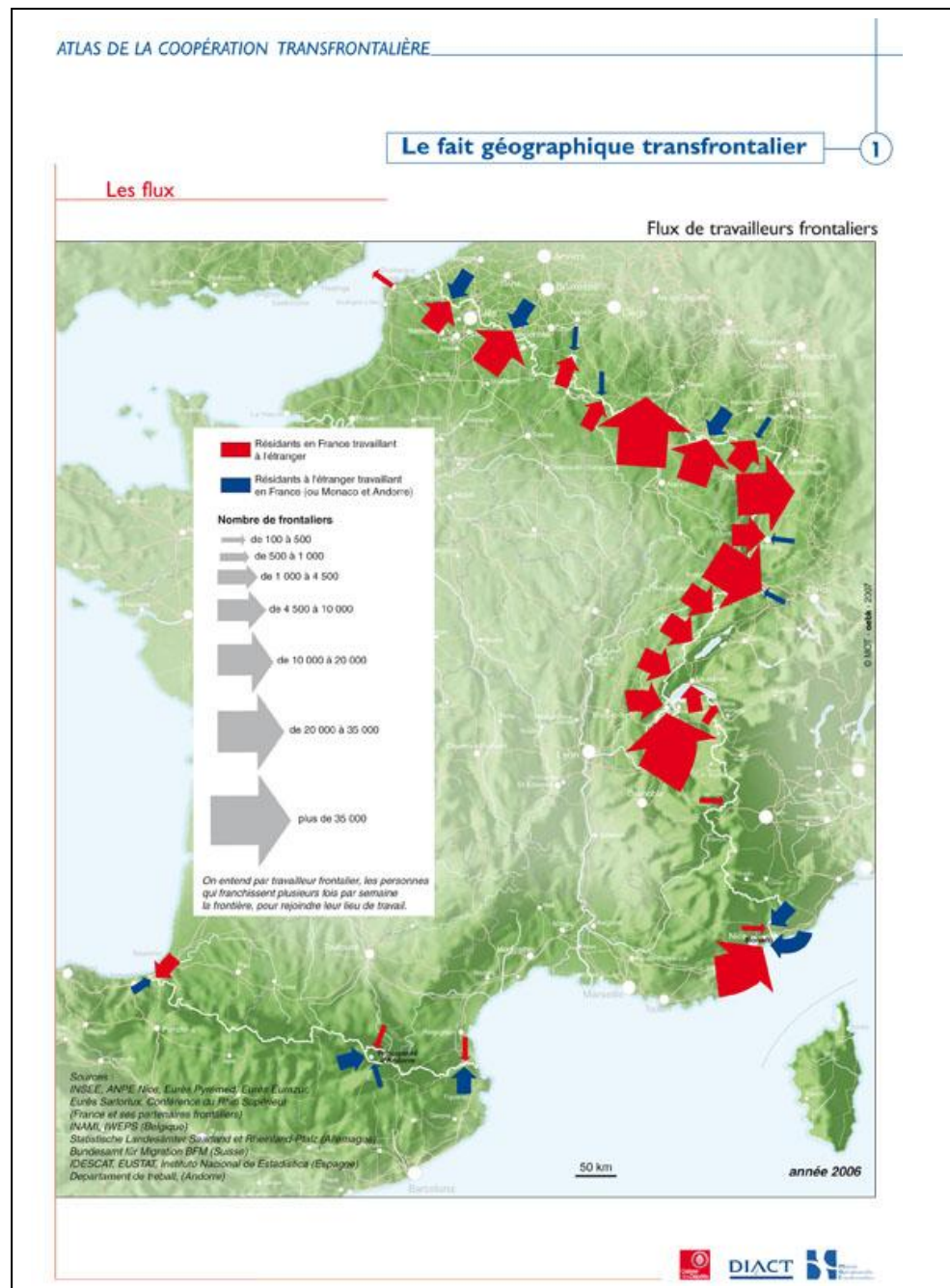
A l'aide de l'ensemble de l'étude, montrez que les territoires transfrontaliers français sont des territoires privilégiés par l'UE mais qu'ils ne connaissent pas tous les mêmes dynamiques.

Documents en appui

Des territoires transfrontaliers aux dynamiques différenciées – documents

Doc. 1 : les flux de travailleurs transfrontaliers

Atlas de la coopération transfrontalière, la MOT, 2007



Doc 2 : les projets Interreg

<https://www.interreg-fwv.eu/fr>

